

Céline NICOLAS

Philippe VAQUETTE

Exposition du 26 Janvier au 16 Mars 2013

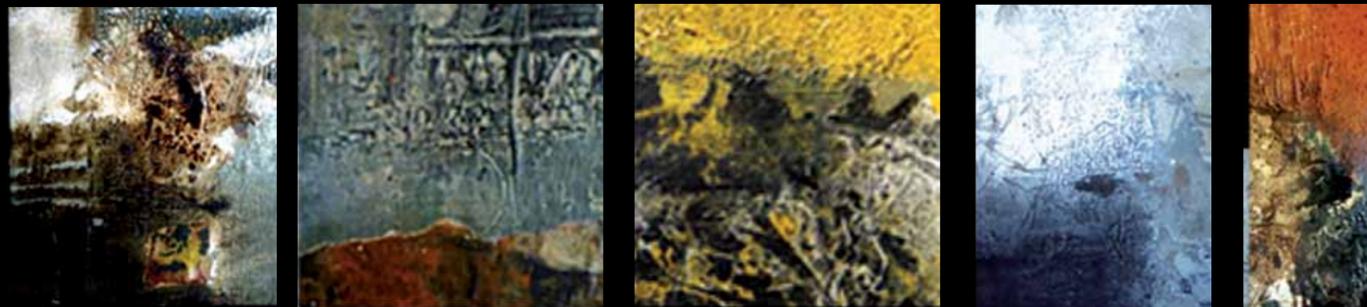


Vernissage **Artes Galerie** Vendredi 25 Janvier 2013 à partir de 19h

Céline NICOLAS
Céramique



Philippe VAQUETTE
Peinture



Artes Galerie

Galerie, artothèque, conférences, événements
Ouvert du Mercredi au Samedi de 15H à 19H et sur rendez-vous
3, rue Pasteur - 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. : 03 25 80 17 24 - 06 77 20 45 34
art-fusion@orange.fr | www.artes-le-feu.fr



Merci de transférer cet e-mail à vos listes d'adresses afin de nous permettre, grâce à vous, de mieux communiquer.

LE MAG

VILLE DE PONT SAINTE MARIE

Numéro 1 • JANVIER 2013

www.pont-sainte-marie.com



MEILLEURS
Voeux 2013



▶ **LOGEMENT SOCIAL**
page 8



▶ **MAISON DE QUARTIER :**
LE POINT SUR LE PROJET
page 10



▶ **LES ORCHIDEES EN LUMIERE**
page 13

Pont-Sainte
Marie

SOYEZ CURIeux !



3

EDITO

4

ENVIRONNEMENT

- Points d'apport volontaire
- Collecte des encombrants
- La nuit de la chouette
- Déchets verts
- Semaine du développement durable
- Qualité de l'eau

7

ECONOMIE

- Canapé concept
- La « Cabane »

8

URBANISME

- Le logement social dans l'Aube et notre ville

10

TRAVAUX

- Maison de quartier
- Un espace ouvert sur la ville
- Les autres travaux sur la ville

12

CULTURE

- Les Templiers
- Les orchidées en lumière
- Talents Pontois
- Aliester de Naphtalène
- Goutte de verre ou d'eau
- Festival d'agglomération

14

ASSOCIATION

- CK Danse
- 3617 Pont-Sainte-Marie

15

ACTUALITÉS

- Repas des anciens 2012 : Nos doyens à l'honneur
- 500 colis pour nos Anciens
- Plan de viabilité hivernale
- Salon du livre 2012
- Concours de fleurissement 2012 : Chapeau les participants !
- Eclairage public

17

CONSEIL MUNICIPAL

18

TRIBUNE POLITIQUE

19

PRATIQUE

A l'aube de cette nouvelle année, au nom des membres du conseil municipal et en mon nom, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour vous et ceux qui vous sont chers. Des vœux de santé, de bonheur et d'espérance pour une meilleure humanité. Pour notre ville, je forme le vœu que nous puissions réaliser nos projets dans de bonnes conditions et que nous agissions, tous ensemble, avec comme préoccupation première le souci de servir. A ce titre, je rends hommage à tous ceux et toutes celles qui œuvrent dans l'ombre afin de maintenir le lien social indispensable au bien vivre ensemble. Je tiens également à y associer les commerçants, les artisans et les dirigeants de nos PME qui chaque jour, par leur travail et leur ténacité, permettent de maintenir un tissu économique de proximité sur notre ville.

Nouveau : c'est le mag !

Comme vous pouvez le constater, 2013 voit éclore une nouvelle formule pour notre journal d'information municipale. Après 10 ans d'existence, « Pont-Sainte-Marie, ma commune » se transforme, change de look et devient « le MAG » de la ville de Pont-Sainte-Marie. 20 pages le composent, dont une part réservée aux annonces publicitaires (merci à nos annonceurs). Un visuel différent, une conception graphique nouvelle avec un format qui se veut plus pratique et dont l'objectif est de rendre votre lecture plus claire, une fonction différente donnée aux couleurs ... Tels ont été les buts qui ont guidé notre réflexion.

Développer la ville

En 2008, dans notre projet d'action municipale, nous avons prévu d'agir dans le domaine immobilier pour renouveler et augmenter la population afin d'amortir les équipements structurants comme la crèche, et de financer les services mis en place au fil des ans, indispensables au bien-être des habitants et au développement de la ville. Nous avons alors prévu la construction d'environ 800 logements sur une dizaine d'années. A mi-chemin, nous avons engagé la construction de près de 400 logements en locatif et en accession. Ceux-ci sont répartis équitablement sur l'ensemble de la ville, rues Jaurès, Barbusse, voie de la Croix, Curie, Pasteur, Jaffiol, ... sans oublier le camp du Moulinet et le lotissement Lebocey. Le volontarisme dont nous avons fait preuve a porté ses fruits.

Dans le cadre de notre partenariat et de ses compétences, le Grand Troyes réalise des travaux importants sur la ville. Chacun a pu le constater avec la consolidation du Pont au-dessus de la Seine et la réfection de la voirie avec la réalisation de pistes cyclables. Mais un autre chantier de grande envergure est engagé avec la consolidation des digues. Nous sommes concernés à la fois par la Seine avec des interventions prévues dans le secteur Pont Hubert et près du stade, avec notamment la construction d'une nouvelle passerelle face à



l'église et par le canal du Labourat. Au cours de 2013, toutes les démarches administratives vont être engagées ainsi que toutes les études techniques. Les travaux seront réalisés en 2014/2015.

Pour les travaux menés par la ville, il y aura bien sûr des interventions sur l'ensemble de notre patrimoine. Pour ce qui concerne l'église, patrimoine classé, une réflexion va être engagée à notre demande avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de définir une programmation des travaux à réaliser, notamment au sujet de la préservation des vitraux dans la mesure où la nouvelle technique initiée par l'atelier Vinum est concluante.

Je terminerai par notre projet phare de l'année 2013, la construction d'un espace socio-culturel ou maison de quartier. Celui-ci nous permettra de regrouper dans un même lieu, la Médiathèque, le Centre Social, le Point Rencontre, l'Ecole de Musique et une salle polyvalente. Cela nous permettra de mutualiser les moyens dans un souci d'économie. Nous réaliserons aussi des économies d'énergie importantes car aujourd'hui, ces structures se trouvent dans des locaux énergivores.

En vous souhaitant à nouveau une bonne lecture de votre magazine, je vous renouvelle mes meilleures vœux pour 2013.

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie
Vice président du Grand Troyes

Directeur
de la publication :
Pascal LANDRÉAT

Directrice
de la rédaction :
Sandrine TOURNOIS

Rédaction :
Rémi ERLER

Réalisation graphique :
Caméleon Création

Distribution :
10 de cœur

Impression :
LA RENAISSANCE
10150 PONT SAINTE
MARIE

Imprimé sur papier
recyclé

Dépôt légal
janvier 2013

Tirage :
3000 exemplaires

► Points d'apport volontaire : Où et combien ?

Dans le cadre de sa politique en matière d'environnement et de propreté, la ville a opté pour la mise en place de plusieurs Points d'Apport Volontaire (PAV), autrement dit des bennes à disposition du public, pour y déposer le verre et le papier. Ces conteneurs sont gérés par le Grand Troyes, dans le cadre de ses compétences (entretien, ramassage...).

Au total, on dénombre 9 points dans notre commune :

- A l'angle des rues Chopin et Gounod
- Rue Georges Bizet, dans le quartier Debussy face à la résidence des Pétunias
- Rue Danton
- Avenue des Tirverts
- Marché de Gros des Ecrevolles (devant le « Pavé des halles »)
- Rue Anatole France (collège Eurêka)
- Avenue Jean Jaurès (la Poste)
- Rue du Docteur Roux (à l'entrée de l'Île Beauséjour)
- Avenue Jules Guesde

Soulignons que le point d'apport volontaire situé rue du Docteur Roux est nouveau. Il remplace celui situé auparavant à l'entrée du camp du Moulinet fournis par la ville.

Les déchets collectés au sein des conteneurs à verre sont :

- ✓ Les emballages en verre, déposés après rinçage et retrait des capsules ou bouchons : les bouteilles (eau, vin, alcool...)
- ✓ Les emballages alimentaires : bocaux de conserve, petits pots...

A noter : Les flacons de produits toxiques ou dangereux, ainsi que l'ensemble des autres déchets en verre (vaisselles, vitrage etc...) ne sont pas valorisables.

Les déchets collectés au sein des conteneurs à papier sont :

- ✓ Les journaux
- ✓ Les magazines
- ✓ Les prospectus

A noter : Seuls sont admis et valorisables les matériaux non souillés, présentés après retrait des films plastiques de protection.



► Collecte des encombrants

La Ville de Pont-Sainte-Marie met en œuvre de nombreuses mesures au service de son cadre de vie. Mais la protection de l'environnement passe aussi par le respect que nous lui portons.

Les encombrants sont à sortir la veille au soir.

En cas de non respect de cette règle, des contrôles seront effectués par la police municipale qui pourra verbaliser à hauteur de 1 500€ (dépôt sauvage sur la voie publique).

La déchetterie est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi.

Prochaines dates de collecte sur toute la commune :

- 5 avril 2013
- 4 octobre 2013
- 5 juillet 2013
- 6 décembre 2013

► Un chouette 23 mars !

Dixième anniversaire en 2013 pour la «Nuit de la chouette» !

Cet événement national, qui propose, sur tout le territoire, animations, conférences et sorties (nocturnes) diverses, est organisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), dont le coordinateur régional est Jérémy Zwald.

En 2009 et 2011, Pont-Sainte-Marie s'était associée à cette manifestation, et celle-ci avait rencontré un grand succès auprès du public.

Elle sera donc renouvelée le 23 mars prochain, et la programmation sera renforcée.

En voici un aperçu prévisionnel.

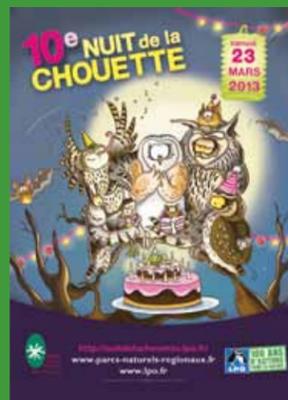
A 20 heures, salle Pont-Hubert, le film « Les ailes de la nuit » sera projeté. Celui-ci présente les chouettes et les hiboux vivant dans notre pays. Ensuite, place à un diaporama de photos, décrivant et expliquant les espèces de rapaces nocturnes pouvant être observées dans la Région.

Enfin, de 22 h à 23 heures, aura lieu une sortie nocturne dans le Parc Lebocey, pour écouter le chant des chouettes présentes sur le site maripontain.

« Nuit de la Chouette », 23 mars 2013, salle Pont Hubert (rue Jean Jaurès)

Renseignements : LPO Champagne Ardenne : 03 26 72 54 47

Mairie de Pont-Sainte-Marie : 03 25 81 20 54



► Déchets verts

La Ville met en place du 15 avril 2013 au 26 novembre 2013, une collecte à cheval des déchets végétaux.

Cette collecte qui ne s'adresse qu'à l'habitat pavillonnaire a pour but de faciliter la valorisation de ces déchets. Les déchets verts sont à déposer dans des sacs kraft biodégradables fournis par la ville. Economiques et écologiques, d'une capacité de 80 litres, ils sont conçus pour résister aux intempéries et diminuent les coûts de traitement.

Attention, ce service n'empêche pas les personnes qui le peuvent, à se rendre à la déchetterie.

• **Quels sont les déchets collectés ?**

- ✓ Les tontes de gazon
- ✓ Les feuilles
- ✓ Les branchages (tailles de haies et d'arbustes) de longueur maximum de 1 mètre, de diamètre maximum de 5 centimètres, disposés en fagots et attachés (pas de lien métallique ou synthétique). Les petits branchages (diamètre inférieur à 5 centimètres) peuvent être mis directement en sac Kraft

• **Ne seront pas autorisés**

- ✓ Les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...),
- ✓ Les déchets végétaux en état de putréfaction (stockés depuis plus de 4 jours)
- ✓ Les déchets végétaux contenant plastiques, verres, métaux et autres indésirables non compatibles avec le procédé de compostage utilisé.

• **Quand ?**

Les lundis pour le SECTEUR 1 et les mardis pour le SECTEUR 2 (pensez à sortir vos déchets la veille au soir).

• **Comment ?**

La collecte s'effectue à cheval et permet de récupérer les déchets végétaux en sacs Kraft biodégradables. Ceux-ci ne sont plus incinérés avec les ordures ménagères mais valorisés (compost).

• **Où trouver les sacs papiers ?**

Vous pouvez obtenir ces sacs dans les services de la mairie

• **Important**

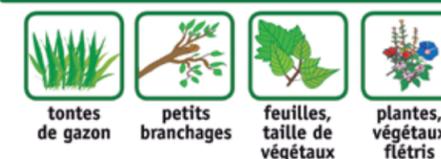
✓ Les tontes, les feuilles, les petits branchages doivent être présentés en sacs Kraft ouvert pour limiter la fermentation et remplis au 3/4 minimum.

✓ Les sacs à demi remplis ne seront pas collectés.

✓ Les branchages de plus gros diamètre doivent être présentés en fagots (longueur maxi 1 mètre).

Il est interdit de mettre les tontes, les feuilles et les branchages en vrac sur le trottoir.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



► Semaine du développement durable

La ville s'associe à cette manifestation nationale afin de sensibiliser les habitants sur le développement durable.

Coordonnée par le Grand Troyes, la Semaine du développement durable est programmée cette année du 2 au 7 avril. Elle se déroulera dans chaque commune de l'agglomération souhaitant y participer. La ville de Pont-Sainte-Marie s'inscrit pleinement dans cette démarche. D'ailleurs, l'inauguration officielle de cet événement aura lieu au Parc Lebocey le 2 avril en fin d'après-midi et plusieurs initiatives sont prévues par notre ville.

L'eau, fil conducteur...

Le thème retenu pour l'édition 2013 est l'eau. En relation avec celui-ci, Pont-Sainte-Marie accueillera à l'Espace d'animation sociale et culturelle, une exposition ludique et interactive intitulée « l'Eau, de la Planète à la Maison », proposée par l'association « Graine de Chimiste ». En une dizaine de panneaux, les enfants, à qui l'exposition est destinée, trouveront les réponses à de nombreuses questions : les ressources naturelles en eau, l'éco-système aquatique, l'eau de boisson, les eaux usées, les réservoirs d'eau, la production d'eau potable, etc.

Sur ce même thème « aquatique », le dimanche 7 avril après-midi, en clôture de la semaine du développement durable, le public se verra proposer une démonstration par le club champenois de chiens de sauvetage nautique, sur la Seine à Pont Hubert.

...Et aussi

D'autres manifestations sont également prévues par la commune pour promouvoir, plus globalement, le développement durable et présenter la politique suivie dans ce domaine par l'équipe municipale.

Ainsi la société « Hippo-Ecolo Service » participera activement à la semaine ; présente à l'inauguration, elle proposera des promenades en calèche et présentera ses véhicules : celui, dédié à la collecte, connu des maripontains, et deux nouveaux moyens de locomotion, l'un pour le transport scolaire, l'autre pour l'arrosage.

Autre présence originale, celle « d'Aube-Trait-Nature » au Parc Lebocey. Frédéric Viaene, fondateur et patron de cette entreprise auboise basée dans le barséquanais, s'est spécialisé dans la tonte de sites naturels par des moutons. Une expérience à découvrir en direct puisque les animaux, si l'on peut dire, montreront leur travail au public...

Soulignons aussi que l'association « Jardiniers créatifs » proposera aux visiteurs du Parc Lebocey de réaliser un jardin éphémère et créatif « Mandala ».

Rappelons enfin que l'exposition sur la rénovation des digues est présentée en permanence dans le hall d'accueil de la Mairie.

Le programme de l'agglomération : les principaux rendez-vous seront consultables sur le site du Grand Troyes www.grand-troyes.fr ou au 03 25 45.27.27



► La qualité de l'eau à Pont-Sainte-Marie

Le saviez-vous ? L'eau que vous consommez chez vous, provient de l'unité de distribution de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney. Cette gestion de distribution d'eau est réalisée par une régie extérieure, le syndicat d'adduction d'eau potable de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney.

L'eau que vous recevez provient d'une ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection, Cette eau, pour être consommée, reçoit régulièrement des traitements de désinfection et un contrôle constant. Ce sont les délégations territoriales de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne (ARS) qui ont la responsabilité du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation.

En effet, l'eau du robinet doit répondre à des exigences de qualité fixées par le code de la santé publique.

Ainsi, en 2011, ce sont près de 2 500 prélèvements qui ont été effectués dans le département de l'Aube, à la fois sur l'eau à sa sortie de station et sur l'eau distribuée.

Quels critères, et quels résultats ?

L'Agence Régionale de Santé prend en compte plusieurs paramètres pour effectuer les mesures de la qualité de l'eau. Bactériologie, nitrates, pesticides, dureté de l'eau, présence de fluor, de chlore sont examinés de très près.

Les résultats pour Pont-Sainte-Marie en 2011 font ressortir une eau de bonne qualité bactériologique. L'appréciation est la même pour les autres critères. Globalement, l'avis sanitaire se résume à « une eau conforme aux limites et références de qualité ».

► Quelques gestes pratiques au quotidien

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude
- Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.



► À savoir

Le prix de l'eau à Pont-Sainte-Marie est l'un des moins élevés de l'agglomération Troyennes avec 0,6 € du m³ contre 0,96 € pour Sainte-Parres aux Tertres et 1,3 € du m³ à la Rivière de Corps.

► Serge Avellino : l'aventure continue avec « Canapé concept »

Serge Avellino n'est pas un inconnu sur Pont-Sainte-Marie. Il vient de créer une nouvelle boutique dans la commune, mais c'est en 1990 qu'il y a débuté. A l'époque, il crée son premier atelier de fabrication « Dos à Dos ». Ce créateur fabricant propose une solution globale pour la décoration et l'architecture intérieure.

Avec « Canapés Concept-Factory Design », Serge Avellino et son équipe se sont spécialisés dans les collections uniques et sur mesure.

Agencée dans un esprit loft sur 400 m², la boutique propose un vaste choix de canapés et d'autres idées déco.

Protagoniste d'une aventure humaine riche en succès, l'entreprise de Serge Avellino a fait de la recherche de la qualité son principal objectif.

Toujours en prise avec l'actualité de la déco, « Canapé Concept » s'adapte au mieux aux styles de vie et aux tendances d'aujourd'hui.



« Canapé concept », 35 rue Marc Verdier (à côté de Benetton) 10 150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 09 834 318 52

► Richard Blaisot innove avec la « Cabane »

Nouveau à Pont-Sainte-Marie depuis le 21 octobre, et particulièrement sympa, le bâtiment de Richard Blaisot, traiteur est situé place Charles de Gaulle.

Vous l'avez sûrement remarqué, une nouvelle enseigne vient d'ouvrir ses portes : la « Cabane » est un nouvel espace où M. Blaisot propose location de salle plus prestation traiteur.

D'une surface de 240 m², la « Cabane » peut accueillir jusqu'à 140 personnes pour un cocktail, une réception, un repas d'entreprise, un mariage, etc. La formule est tout aussi originale que le cadre est convivial, notamment par la luminosité de la salle, ouverte sur un jardin extérieur (qui deviendra une terrasse) donnant sur l'eau. Entièrement en bois, cette salle est totalement tournée vers les énergies nouvelles, comme par exemple le chauffage.

Un parking vient compléter l'ensemble où tout est prévu pour déguster les meilleurs produits, tout en faisant la fête (un DJ peut s'y installer, et, pour les jeunes même le baby-foot n'a pas été oublié !)

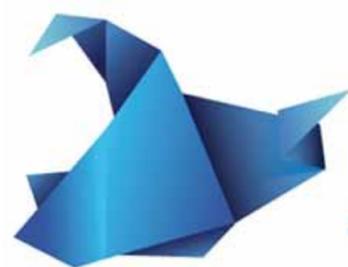
Cette réalisation a été conçue par M. Valentin compagnon du devoir, architecte à Ruvigny.

Charcutier traiteur de la 4^{ème} génération, Richard Blaisot vient compléter avec sa « Cabane », un parcours déjà bien rempli commencé avec ses parents, puis suivi d'une formation à Troyes puis à Paris.

La « Cabane » salle de réception - traiteur, 4 place Charles de Gaulle Pont-Sainte-Marie
Tél. : 03 25 81 02 96



Credit photo : Sabine Serrad



ACCES
BUREAUTIQUE

Aménagement Communication Conseil Et Services

3 agences :
TROYES - REIMS - CHAUMONT
www.accesbureautique.fr
contact@acces-bureautique.fr
Tél. : 03 25 71 26 36
Fax : 03 25 71 26 37



► Le logement social dans l'Aube et dans notre ville

Nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro le programme immobilier de Pont-Sainte-Marie pour la période 2011-2013, se traduira par la réalisation de 330 nouveaux logements. Près de la moitié d'entre eux seront construits par un bailleur social. Un chiffre significatif de la politique de logement social souhaité par la commune, mais qui traduit également une évolution. La notion d'habitat social d'aujourd'hui n'est plus tout à fait la même. Une population différente se distingue de celle des périodes précédentes, notamment celle constituée par de jeunes couples qui commencent à travailler. Objectif : une mixité humaine, mais aussi géographique. Tour d'horizon dans le département, dans l'agglomération et dans la commune.



L'Aube, un département fortement doté en logement social.

Le parc locatif aubois se caractérise par un poids social très important.

Le constat est historique. Dans l'Aube, à l'heure actuelle, près de 70% des habitants peuvent prétendre à un logement social. Le constat est également très fort en Champagne-Ardenne, puisque la Région possède un des taux de logements sociaux les plus élevés de France (elle arrive en seconde position derrière l'Île de France)

Dans le département, 21% des résidences principales sont des habitations à loyer modéré (HLM). Seuls les départements de la Marne et de la Seine Maritime ont un taux supérieur. Dans l'Aube, plus d'un ménage sur cinq est locataire d'un logement HLM, terme par lequel on caractérise généralement un logement social. Celui-ci se concentre essentiellement dans les villes « centres » (Troyes, Romilly, Bar sur Aube) et leurs agglomérations, dont bien sûr le Grand Troyes. Les principales communes concernées étant autour de Troyes, La Chapelle Saint-Luc, Les Noës près Troyes et Pont-Sainte Marie. Notre commune a un taux de logement social de 38,10 %.

Certaines communes, comme c'est le cas à Troyes ou la Chapelle Saint-Luc, diversifient leur offre de logement en mettant en place des programmes de vente de logements locatifs (y compris des logements sociaux) ainsi que des opérations démolition-reconstruction. Ces dernières permettent de laisser place ensuite à d'autres types de logements, toujours, selon des critères sociaux, mais avec une offre qualitative augmentée, notamment par la résidentialisation, et une hauteur moins élevée. Cette politique de requalification urbaine de grands ensembles souvent dégradés, doit permettre une meilleure répartition de l'habitat social.

On constate également un vieillissement important des habitants des logements sociaux (42% sont âgés de 50 ans ou plus) et l'augmentation du nombre de familles mono-parentales.

► Focus sur Pont-Sainte-Marie

• Travaux en cours pour un quartier

L'habitat social à Pont-Sainte-Marie fait l'objet actuellement d'importants travaux. Dans le quartier Debussy, Mon Logis (qui gère 650 logements dans ce secteur de la ville) a lancé un programme de travaux d'isolation des collectifs, pour un coût de 6 millions d'Euros. Mon Logis intervient également sur les maisons individuelles ou groupées, pour plus d'un million et demi d'Euros (plomberie, salles de bain, isolation par l'extérieur).

• Regard sur la commune

Logement et développement durable. L'enjeu du développement durable dépasse largement le cadre de l'environnement. Cette notion couvre également le domaine de la solidarité, notamment sur le plan de l'habitat et des structures. A l'aspect purement locatif, il convient donc d'ajouter, pour Pont-Sainte-Marie, l'idée, particulièrement développée ces vingt dernières années, d'équipements structurants. Debussy en est un parfait exemple avec, entre autre la médiathèque, le Centre Social Debussy et, plus récemment le Point Rencontre, repris en gestion directe par la Ville. Ces différents établissements créent du lien social et de la solidarité entre les habitants, et entre les générations.

Pont-Sainte-Marie a su prendre en compte la notion de vie de quartier et de relation entre les habitants. C'est ce qui explique la mise en place de structures publiques, de commerces ou d'équipements urbains et d'une politique permettant de créer du lien social, par la mixité de population, composée de personnes d'âges, d'origines sociales et culturelles différentes, en évitant le cloisonnement. A ce titre, Pont-Sainte-Marie demeure, dans l'agglomération troyenne, une commune à taille humaine, permettant la mise en place d'une telle politique, même si celle-ci, bien sûr, résulte d'une volonté forte.

Enfin, quelle meilleure illustration que la réalisation prochaine, d'une « maison de quartier » ou « espace de proximité », qui sera située derrière le bâtiment les « Acacias » et qui regroupera certains services communaux (social, emploi, culture) ainsi que des permanences d'associations à caractère socio éducatif.

On le voit, dans la commune, le « social » dépasse largement le seul logement. C'est ce qui en fait sa particularité et sa force dans le contexte économique difficile que nous connaissons.



► Pont-Sainte-Marie, la touche de l'humain

Le logement social ou aidé demeure un « réel enjeu humaniste », ce critère n'est pas à négliger. C'est le cas à Pont-Sainte-Marie, où l'on préfère évoquer la mixité sociale, plutôt que l'habitat social, mixité humaine, mais aussi géographique (éviter les concentrations). Exemple : le programme réalisé par « Troyes Habitat », rue de la Roseraie, une vingtaine de logements, dont la plupart accessibles selon des critères sociaux et bénéficiant de l'APL (aide personnalisée au logement). Debussy reste bien sûr un exemple fort et a bénéficié d'un programme de requalification important qui se poursuit encore aujourd'hui, avec les travaux entrepris par la société Plurial Mon Logis.

On parlera plus aujourd'hui de logement à loyer moyen, et d'une population de « classe moyenne urbaine ». Par ailleurs, les efforts se développent pour inciter les ménages, même les plus modestes, à devenir propriétaires (incitations fiscales, facilité de crédit, comme par exemple le prêt à taux zéro).

Avec 5 000 habitants, Pont-Sainte-Marie a connu une forte croissance démographique, nécessitant un développement rapide d'habitat social vertical, et aboutissant à la mise en place d'une zone urbaine sensible (ZUS) en 1976.

Le logement aidé, accessible, aux revenus modestes sera aussi présent au CM 69, et dans d'autres endroits de la Ville, rue Anatole France, Rue Narcisse Hautelin, Avenue Jean Jaurès ou encore Rue des Bouvreuils .

La mixité urbaine consiste à réaliser du logement social dans des secteurs qui en sont dépourvus. Cette notion a été instituée en 1991 par la loi d'orientation sur la ville, dit LOV, dont l'objectif était qu'une commune possède au moins 20% de logements sociaux, un chiffre porté à 25% par le ministère du logement du nouveau gouvernement (projet de renforcement de la loi SRU, dite de solidarité et de renouvellement urbain).

Au 1^{er} janvier 2011, le département de l'Aube compte près de 30 000 logements locatifs sociaux. Les 2/3 des logements locatifs sociaux de notre département sont situés plus particulièrement sur le territoire du Grand Troyes et dans la ville centre Troyes. Celle-ci compte plus de la moitié des logements sociaux, ensuite viennent les communes de la Chapelle Saint-Luc, Saint-André les Vergers, Sainte-Savine, les Noës et Pont-Sainte-Marie. On dénombre officiellement 642 logements sociaux à Pont-Sainte-Marie.

Au sein du Grand Troyes, 31 % des résidences principales sont occupées par des locataires du parc social. Le Grand Troyes se place donc bien au dessus de la moyenne des communautés d'agglomération au niveau national, celui-ci étant de 19,5 % .

► Les caractéristiques et l'évolution du logement social

On note une réorientation de l'offre de logements sociaux vers l'individuel qui peut être mis en évidence. Ainsi, les logements sociaux construits après 1999 correspondent pour moitié à des logements collectifs et pour moitié à des logements individuels.

De nouvelles formes ont émergé dans le parc social, comme la maison de ville ou l'habitat intermédiaire, offrant un compromis entre le pavillon et l'appartement.

Cependant, cette diversification de l'offre se heurte aussi à un contexte économique difficile ces dernières années. La réalité du coût du foncier oblige les constructeurs à faire plus de densité et à privilégier le « format collectif ». D'autres facteurs peuvent expliquer cette tendance tels que les préoccupations actuelles en matière de limitation de la consommation d'espace, des distances de déplacements et des dépenses énergétiques. On essaie à l'heure actuelle, de mieux adapter le logement à son environnement, de prendre en compte les attentes des gens non seulement en matière de loyer, mais aussi de chauffage, d'isolement, d'acoustique etc. Le logement social ou aidé est aujourd'hui un produit plus adapté. La tendance actuelle est au petit logement particulièrement visible dans le grand Troyes.

Elle s'explique par l'augmentation progressive du nombre de foyers de 1 ou 2 personnes maximum, en raison d'un phénomène dit de « desserrement » (séparation de couples, augmentation du nombre de familles monoparentales, vieillissement de la population), et aussi progression du nombre d'étudiants.

La construction de logements sociaux a connu un véritable essor dans les années 60 et 70, et ce jusque dans les années 1990. Les programmes de construction à cette époque représentaient des centaines de logements et le type de construction de cette période était essentiellement du collectif : construction de tours et de barres d'immeubles. Ainsi, l'essentiel du parc social aubois et de l'agglomération troyenne date de cette époque.

A l'heure actuelle, la construction de logements sociaux se porte sur d'autres formes d'habitat, avec une réorientation vers l'individuel dans l'ensemble du département.

L'enjeu des projets a été en effet de pouvoir offrir une vraie alternative aux barres et aux tours. Etant confrontés à l'enjeu de diversification de l'offre de logements et des formes bâties, les organismes sociaux ont eu recours à d'autres typologies architecturales répondant mieux aux attentes actuelles des ménages, en étant beaucoup plus en phase avec la demande et les évolutions sociologiques. C'est pourquoi, les constructions actuelles revêtent différentes formes, de l'individuel au collectif en passant par l'habitat dit intermédiaire (exemple : des immeubles sans parties communes et avec des entrées individuelles.) De plus, les logements collectifs des années 1960-1970 font l'objet de nombreuses réhabilitations.

Les bailleurs sociaux, dans leur rôle de maître d'ouvrage, ont ainsi le souci permanent de construire des logements adaptés aux besoins des locataires afin de mieux répondre à la demande.

► Définition ?

Le logement social est un logement destiné, suite à une initiative publique ou privée, à des personnes à revenus modestes qui auraient du mal à se loger sur le marché libre. L'expression sert aussi à désigner le secteur économique constitué par ce marché immobilier et, plus globalement, par les politiques d'économie sociale.

► Maison de quartier : un espace ouvert sur la ville

Le 22 octobre dernier, le conseil municipal de Pont-Sainte-Marie, a validé le plan de financement, de la maison de quartier qui sera située avenue Michel Berger.

Projet phare de l'équipe municipale, celui-ci vient compléter, et presque « boucler » ce qui a déjà été réalisé depuis plus de 20 ans, dans un secteur où vit la moitié de la population de la commune.

La création du Centre social, la reprise du foncier dans le domaine public communal, l'aménagement d'une placette entre les tours, l'éclairage public, les liaisons piétonnes, la bibliothèque municipale (devenue médiathèque), le micro site sportif, les aires de jeux pour les enfants, la place des 4 saisons... la liste des actions ayant amélioré le cadre de vie du quartier et renforcé le

lien social entre les habitants est importante. Dernièrement, le Point Rencontre repris par la ville est venu s'y ajouter.

La ville prévoit aujourd'hui la réalisation d'une maison de quartier, sur un terrain d'environ 5 000 m², situé à proximité du bâtiment « les Acacias ».

Plusieurs services y trouveront leur place : une permanence du point conseil emploi, le centre social, la médiathèque, l'Ecole municipale de musique, et d'autres associations y seront associées au bénéfice de l'ensemble des habitants de la ville. L'architecte du projet a été choisi, il s'agit du cabinet Préaux-Dethou, de Bar Sur Seine.



► Qui et comment ?

Nous le soulignons dans l'article ci-dessus, un certain nombre de services seront présents dans le futur espace Debussy. A ce jour, voici la répartition telle qu'elle est envisagée (figurent également annexes).

- Salle polyvalente : 256 m² (spectacles, conférences, réunions, expositions, manifestations diverses...)
- Ecole de musique : 162 m² (plus de 150 adhérents, orchestre d'harmonie, formation et pratique musicale, chant ...)
- Médiathèque : 175 m² (livres, DVD, CD, informatique, contes, expositions, spectacles, participation au salon du livre pour la jeunesse)
- Centre Social Debussy : 320 m² (siège social, accueil loisirs enfants et adolescents, accueil périscolaire primaire, aide aux devoirs, ateliers santé, sorties organisées...)
- Point Rencontre : 20 m² (accueil pour les habitants, les associations, salle informatique, bar sans alcool...)
- Cuisine pédagogique : 25 m² (espace restauration, ateliers d'apprentissage de la cuisine...)
- Accueil et dégagements : 140 m²
- Sanitaires : 34 m²
- Chaufferie local technique : 13 m²
- Locaux poubelles et entretien : 20 m²
- **TOTAL BÂTIMENT : 1 165 m²**
- Extérieurs : 1 425 m²



► Un bâtiment lumineux

Entre autres caractéristiques, la luminosité du futur bâtiment retient l'attention. Elle a été étudiée de façon à bénéficier directement de la luminosité extérieure, s'adaptant ainsi à chaque endroit tout en permettant des économies d'énergie. En matière de chauffage, la maison de quartier répond aux normes obligatoires dites « RT 2012 ». Le rendement écologique se veut efficace. Une chaudière individuelle à condensation gaz avec un mixte de planchers chauffants et de radiateurs, tout en isolant parfaitement murs et plafonds, doit donner une température constante, en été comme en hiver.

Le projet est un bâtiment de plain pied, en brique mono mur avec une partie en béton matricé. La toiture sera constituée de terrasses végétalisées et gravillonnées. Des fenêtres de toit plat sont prévues sur cette même toiture, afin de bien éclairer toutes les zones.

Un patio extérieur sera mis en place afin de mettre en lumière les différentes fonctions du bâtiment.

On notera également la présence de deux halls entièrement vitrés, mais de taille différente, accompagnés de auvents. Celui du hall principal sera plus important, permettant l'abri couvert des utilisateurs et usagers, ainsi que la réalisation d'un abri vélo et d'un totem en mur béton de couleur rouge. Enfin, la disposition elle-même du bâtiment se veut en cohérence avec le site choisi, créant notamment un espace piétonnier urbain. Les espaces verts tiendront une place importante, l'objectif étant de faire aussi de ce nouvel espace un lieu de passage, de repos et de convivialité pour l'ensemble de la population de Pont-Sainte-Marie.



► Les autres travaux sur la ville

• Un COSEC en lumière

Parmi les récents travaux réalisés dans la commune, ceux du COSEC sont à noter. La mise aux normes de l'éclairage a été entreprise, au niveau des lux, ce qui offre désormais une meilleure luminosité des surfaces de jeux.

Par ailleurs, les baies vitrées se trouvant sur les côtés ont été changées. Des baies vitrées en aluminium avec double vitrage feuilleté remplacent les anciennes vétustes.

Ces travaux assurent une meilleure sécurité et une économie importante au niveau des dépenses de chauffage.

• Lebocey : voirie terminée

Le nouveau lotissement Lebocey (21 maisons en bois) a désormais sa voirie. Les travaux de VRD viennent de se terminer, ainsi que la création des fosses pour permettre la plantation et l'alignement de nouveaux arbres.

Troyes Habitat
l'engagement durable

Prochainement
5 NOUVEAUX PROGRAMMES BBC*
SUR VOTRE COMMUNE !
* Bâtiment Basse Consommation

03 25 71 17 17
www.troyes-habitat.com
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00



► Exposition : « Templiers, une histoire, notre trésor »

« Templiers, une histoire, notre trésor » a déjà accueilli des dizaines de milliers de visiteurs, lors de ses diverses présentations, notamment à l'hôtel Dieu à Troyes.

Proposée par les Archives Départementales de l'Aube, et aussi par les Archives Nationales, cette superbe exposition regroupe des objets rares et précieux (illustrations, objets, écrits...) sur cet ordre qui continue de fasciner le public et les historiens. Il est vrai que le département de l'Aube, est riche d'histoire templière puisque son fondateur Hugues de Payns y a vu le jour.

Pont-Sainte-Marie accueille à son tour cet événement culturel et patrimonial, à la médiathèque municipale « La Tour aux Livres » jusqu' à la fin du mois, et propose également des ouvrages de la BDP (bibliothèque départementale de prêt) et des documents de la Société Philatélique de l'Est.

Exposition du 8 au 30 janvier 2013

Médiathèque, aux heures d'ouverture habituelles, jusqu'à fin janvier 2013

• **Mardi : 14h-19h** • **Jeu et vendredi : 14h-18h**

• **Mercredi : 10h-12h et 14h-18h** • **Samedi : 10h-16h**

Renseignements Tél. : 03 25 82 81 28



► Théâtre : la collection fabuleuse d'Aliester de Naphtalène, déballage des grands jours...

Aliester de Naphtalène fait découvrir sa collection de chaussures ayant appartenu à des personnages de contes. Pour l'occasion, il est accompagné de son précieux bras droit qui a mené toutes les expéditions à ses côtés. Ils entrent avec les valises qui renferment les précieux objets et le grand déballage peut commencer. A la manière de bonimenteurs, équipés de leur attirail de présentation, nos deux personnages révèlent tous les secrets que cachent ces souliers. Ils ouvrent les boîtes et amènent les spectateurs à poser leurs regards au plus près de ces

objets insolites.

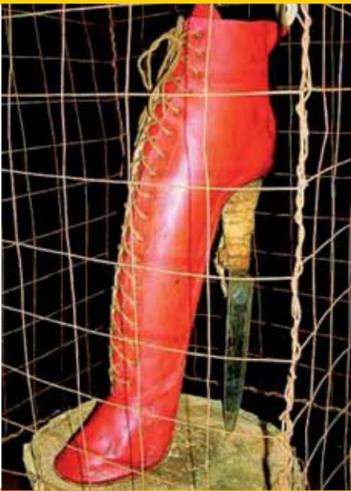
Un spectacle de la Cie Théâtre'âme (Thomas Scotto et Gingolph Gateau) plein de minutie, d'élégance et de poésie.

Bluffant et étonnant, tout simplement

Mardi 2 avril à 19h salle des Fêtes, Pont-Sainte-Marie

Spectacle tout public

Entrée : 7,50€ et 5,50€



► Exposition : « Les orchidées en lumière »

A ne pas manquer début février, l'exposition « Les orchidées en lumière », organisée par l'association d'amateurs d'orchidées exotiques et par la ville. Les visiteurs sont invités à découvrir des producteurs d'orchidées renommés, venant de nombreuses régions françaises ou européennes, ainsi que la présentation des collections personnelles des membres de l'association.

A noter également que la mise en scène de cette manifestation est réalisée avec le concours du service espace vert de la commune.

Cette exposition est soutenue par la ville de Pont-Sainte-Marie, le Conseil Général de l'Aube, la Région Champagne Ardenne, Jardiland et le Crédit Agricole.

« La maripontaine »

A l'occasion de cette exposition, une nouvelle orchidée baptisée « La Maripontaine », a été spécialement réalisée. Dendrobium hybride de son nom scientifique, a été enregistrée à la Royal Horticulture Society à Londres et est issue de plantes originaires de Papouasie et Nouvelle Guinée.

Une cinquantaine d'exemplaires de cette fleur de couleur violette et verte, sera en vente.

Exposition du 1^{er} au 3 février 2013

Salle des fêtes (rue Georges Clémenceau)

• **Vendredi 1^{er} février : 14h-18h**

• **Samedi 2 février : 10h-18h**

• **Dimanche 3 février : 10h-18h**

Entrée : 3€ - Gratuite pour les moins de 12 ans.

Renseignements : www.aaoe.fr

ou 03 25 81 20 54

► Spectacle : « Goutte de verre ou goutte d'eau »

Il était une fois une petite goutte d'eau qui, comme toutes les autres, voyageait et se transformait beaucoup. Un jour, elle décide de devenir une goutte de verre... Et après avoir parcouru le monde pour connaître les secrets de cette transformation, elle devient la plus belle des boules de cristal. Mais toutes les autres gouttes d'eau décidèrent d'en faire autant, et le monde devint alors un monde de verre et de sable. La planète en manque d'eau commence à se dessécher... Goutelette et ses amis robinets parviendront-ils à sauver le monde ?

Ce très beau conte philosophique et pédagogique sur le thème du cycle de l'eau, et de l'importance de la nature est proposé en mars prochain au public et aux scolaires (enfants à partir de 4 ans).

Ce spectacle conçu et réalisé par Jean-François Lemaire, directeur artistique « d'Artfusion » est proposé dans le cadre du projet culturel annuel « Autour de verre ».

Spectacle tout public :

• **Jeu 14 mars 2013 à 18h30, salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie (entrée libre)**

• **Jeu 14 et vendredi 15 mars 2013 : pour les scolaires.**



► Exposition : Les Maripontains ont du talent

Renouvelée chaque année, mais révélant toujours son lot d'originalités artistiques, l'exposition « Les talents pontois » se déroule cette année à la Salle des fêtes, du 9 au 17 février.

Le principe : permettre à des habitants de la commune, mais aussi à certains venus de l'extérieur, d'exposer leurs créations et de montrer ainsi un talent et un savoir-faire jusqu'ici (trop) méconnu. Sculpture, peinture, bijoux, émaux, aquarelles... sont à découvrir.

Au total, une trentaine de talents exposés !

Talents Pontois

• **Du 9 au 17 février 2013 de 14h à 18h30 - Salle des fêtes - Rue Georges Clémenceau**

Entrée libre

Renseignements : 03 25 81 20 54



Talents Pontois

9 au 17 février 2013

PONT-SAINTE-MARIE - Salle des fêtes

Rue Georges Clémenceau

exposition ouverte tous les jours de 14 h à 18 h 30

► Festival d'agglomération : Voyage, voyage...

Tous les ans, autour d'un thème culturel différent, les élus et les services culturels du Grand Troyes organisent, avec les communes, un festival culturel. Le thème de cette année sera un « Voyage avec l'agglomération », en chansons, danse, musique, dans plusieurs endroits du monde.

De New York à Moscou, de la Méditerranée à l'Europe Centrale, chaque spectacle proposé dans les communes vous invite au dépaysement. Pont-Sainte-Marie participera à cette opération culturelle, et diverses associations des communes seront présentes dans ce voyage.

Festival « Voyage avec l'agglomération »

du 26 janvier au 2 février 2013

Gratuit sur réservation

Programme complet disponible dans vos mairies

ou Tél. : 03 25 40 15 55

Programme

• Samedi 26 janvier à 20h - Salle des fêtes de Bréviandes (en collaboration avec Buchères)

« De New-York à Moscou »

• Dimanche 27 janvier à 15h - Salle socio-culturelle de la Rivière de Corps

(en collaboration avec Sainte Savine)

« Voyage au Portugal »

• Lundi 28 janvier à 20h - Salle polyvalente de Verrières (en collaboration avec Saint Julien les Villas)

« Voyage autour de la Méditerranée »

• Mardi 29 janvier 2013 à 20h - Salle Deterre Chevalier à Saint Parres aux Tertres

(en collaboration avec Pont-Sainte-Marie)

« D'ici et d'ailleurs »

• Mercredi 30 janvier à 20h - Salle des fêtes de Rosières Près Troyes

(en collaboration avec Moussey et Saint Léger près Troyes)

« Voyage en Amérique »

• Jeudi 31 janvier à 19h30 - Espace de la Porte Saint Jacques de Troyes

(en collaboration avec Saint Thibault)

« Rythmes continentaux »

• Vendredi 1^{er} février à 20h - Salle Pierre Rat aux Noës (en collaboration avec la Chapelle Saint Luc)

« L'Europe Centrale »

• Samedi 2 février à 20h - Espace Gérard Philippe à Saint André les Vergers

(en collaboration avec Saint Germain)

« Le Tour du Monde en musique »



► CK Danse : rythme, fitness et musiques actuelles !

Cynthia Guigner est une passionnée de danse et de musique. Elle en a toujours fait, en étant dirigée, entraînée. En 2007, elle décide « pour faire partager son envie aux autres », de passer de l'autre côté. Elle fonde l'association « CK Danse », qui a trouvé, selon l'expression de Cynthia « sa vitesse de croisière depuis 2009. » Créatrice également des chorégraphies, Cynthia et son association accueille aujourd'hui une dizaine de jeunes filles (l'adhésion est possible à partir de 14 ans). L'objectif est de leur proposer des cours de danse rythmique - mélange de fitness et de danse moderne - sur des musiques actuelles et d'autres des années 80.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis, de 19 h à 21 h rue Sarrail, au gymnase des écoles, y compris pendant les vacances scolaires, sauf entre Noël et le jour de l'an.

Quant à la présence de l'association, elle est particulièrement remarquée et appréciée sur la commune : Téléthon, 14 juillet, forum des associations sont, entre autres, des événements auxquels CK Danse participe régulièrement. On la retrouve aussi dans l'agglomération troyenne et dans le département lors d'animations du même type.

Renseignements : 06 68 10 19 83

► 36 37 Pont-Sainte-Marie

Bel élan de générosité et de solidarité, le samedi 8 décembre dernier, à Pont-Sainte-Marie, à l'occasion du téléthon 2012.

Au programme, un petit déjeuner était organisé par la ville, le matin au Centre social Debussy.

En soirée, à la salle des fêtes, la commune proposait un spectacle avec la participation des associations maripontaines : CK Dance,

Les Roses orientales, Texas Roads country, et l'Amandier, sans oublier l'école de Shaolin Vuba, représenté par le fils de Maître Hoareau, pour une démonstration...

En parallèle, dans les deux endroits, une tombola était ouverte.

Résultat : une somme de près de 1 000€ a été remise à l'AFM (association française de lutte contre les myopathies).

CENTRE FUNÉRAIRE DU MOUTOT

MARBRERIE & SERVICES FUNÉRAIRES - CONTRATS OBSÈQUES

Transport au funérarium
Salle de cérémonie omnicultrice
Hommage personnalisé

Salle de convivialité,
pour recevoir vos proches

**ROBERT
FUNÉRAIRE**
DEPUIS 1923

4, rue du Moutot / Zone Gedimat . E-motors / 10150 LAVAU

7J/7 - 24H/24 au 03.25.74.00.01

Hab.11.10.147

N° ORIAS 07026588



► Repas des Anciens 2012 : nos doyens à l'honneur

Le traditionnel repas des Anciens de la commune avait lieu mercredi 17 octobre dernier, à la salle Pont-Hubert.

260 personnes ont répondu présent à l'invitation de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale, organisateurs de cette manifestation. Le Maire, Pascal Landréat, ainsi que de nombreux élus se sont joints aux convives, autour du repas préparé par M. et M^{me} Chavanon, restaurateurs à Pont-Sainte-Marie. L'animation était assurée par la chanteuse Linda et ses musiciens.

L'occasion pour le Maire de remercier chaleureusement Annie Hugerot, Vice Présidente du CCAS, son équipe et les bénévoles, pour la réussite de cette journée. Un moment aussi d'émotion pour les doyen et doyenne, mis à l'honneur cette année. Louise Defrance, 94 ans, habitante de Pont-Sainte-Marie depuis 1938, (elle réside rue Henri Lemasson) fut chargée

de famille de 4 enfants. Professionnellement, elle a exercé le métier de nourrice pour les enfants de la D.D.A.S.S (aujourd'hui les assistantes maternelles). Louise Defrance s'est ainsi occupée d'une trentaine d'enfants, dont 2 handicapés. Aujourd'hui en retraite, elle a la joie de revoir, parfois, les enfants qu'elle a élevés. Un beau parcours !

M. Gaston Tripot, également âgé de 94 ans, demeure rue Saint Exupéry. Très longtemps coiffeur dans la commune, avant de passer le relais à son fils, il est papa de deux enfants, et a la chance d'être aussi grand-père et arrière grand-père.

Agé de 20 ans en 1939, en pleine Seconde Guerre mondiale, il a été arrêté en 1940 et a passé la totalité du conflit en captivité en Pologne. M. Tripot a été libéré par les Américains à la fin de la guerre. Un parcours à saluer.

► 500 colis pour nos Anciens

Le 12 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la traditionnelle distribution de colis pour les anciens de notre commune. Entourée de l'équipe du CCAS, Annie Hugerot, la vice présidente et maire adjointe chargée des affaires sociales, a pu ainsi offrir 500 colis, préparés avec des produits locaux du terroir, les « Délices des Terroirs ». Celui-ci a également fourni des chocolats qui ont été ensuite apportés aux résidents Maripontains du domaine de Narazeth. Il est à noter que cette initiative constitue une première.

Nous avons également que pour les anciens qui n'avaient pu se déplacer, les bénévoles du CCAS se sont chargés de leur distribuer le colis.



► Plan de viabilité hivernale :

Ville et riverains : tout le monde est concerné

De novembre à mars, la ville de Pont-Sainte-Marie met en place son plan de viabilité hivernale.

Si ce service a toujours été rendu à la population, il est contractualisé depuis 2009 par une convention avec le Grand Troyes pour les voiries communautaires. Cette convention confie la viabilisation hivernale aux communes, sur les voiries situées sur leur territoire, afin d'y mettre en place des actions préventives ou curatives.

Elle fixe aussi les voies et les espaces concernés : en l'occurrence, la rue Roger Salengro (du Pont des 4 Ormes jusqu'à la place Charles de Gaulle incluse), avenue Jean Jaurès, (jusqu'à la hauteur de la rue du docteur Roux) et rue des Tirverts, (depuis la limite d'agglomération de Troyes jusqu'à la rue Georges Clémenceau). Cette convention a aussi pour objet d'uniformiser le tarif des prestations au niveau de toute l'agglomération troyenne.

Salage de la chaussée, des ponts, des pistes cyclables, déneigement ...

Le service est assuré durant toute la période hivernale, mais cela n'exonère pas les habitants et les riverains. Rappelons les obligations : par exemple, par temps de neige ou de verglas, les propriétaires, les locataires, ou régisseurs d'immeuble ou de copropriété, doivent aussi apporter leur contribution, en rendant praticable le trottoir devant chez eux (pelle, sel, balai...). Sachez par exemple qu'en cas de chute d'un tiers devant chez eux, ils peuvent en effet être tenus pour responsables. Hiver rime aussi





► Salon du livre 2012

Les jeunes lecteurs maripontains ont voté

Le prix des jeunes lecteurs du salon du livre pour la jeunesse 2012 a été décerné en octobre dernier, à Agnès Cathala et Julie Mercier pour leur œuvre : « la vie parfaite du Maharadja ».

En amont de cette remise de prix, une quinzaine de jeunes adhérents de la médiathèque de Pont-Sainte-Marie, ont participé au vote, après avoir lu des livres sélectionnés, avec Ingrid Fèvre, responsable de la médiathèque.

Il était donc normal que les enfants assistent à la désignation, ce qui fut fait à l'Espace Argence, pendant le salon, accompagnés de l'équipe de notre médiathèque, et de Jean Michel Palengat, adjoint au maire, chargé de la culture.

Soulignons également que, durant le salon du livre jeunesse, la médiathèque a accueilli Carine De Brab, auteur illustratrice pour la jeunesse, le 19 octobre. Cet auteur a réalisé et remis un dessin aux enfants

► Concours de fleurissement 2012 : chapeau les participants !

Organisée par la ville et le CCECV (Comité Consultatif pour l'Environnement et le Cadre de Vie), le concours de fleurissement a réuni plus d'une vingtaine de participants.

Entouré notamment d'Annie Hugerot, Maire adjointe et de Julien Chenut, président du jury du concours, Pascal Landréat a procédé à la remise des prix le 16 octobre dernier, salle du conseil municipal après le passage et la délibération du jury en juin. Les différents lauréats se sont vus remettre Champagne et apéritifs en guise de lots, et une fleur a été offerte à chaque participant.

Bravo à tous !

Plusieurs gagnants dans plusieurs catégories

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

- 1 Guy Delavenne, 25 rue des Cyclamens
- 2 Emilienne Dussault, 13 rue du docteur Roux
- 3 Annie et Serge Callot, 7 allée des sapins

2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de voie

- 1 Dewette Robert, 11 rue des Glycines
- 2 André Vaillant, 20 rue des Bruyères

3^{ème} catégorie : balcons et terrasses fleuris

- 1 Georges Blain, 17 rue Louis Dauvet
- 2 Menoti Di Bona, 28 des côtes fleuries
- 3 Brigitte Rault, les Ormes C5 appartement 21

4^{ème} catégorie : fenêtres et murs fleuris

- 1 Danielle Caulier, 10 rue Henri Lemasson
- 2 Ginette Vaillant, 16 rue des Bruyères



► Éclairage public : objectif économie

Vous l'aurez certainement remarqué, l'éclairage public a été retiré, sur un côté Avenue Jules Guesde, dans la partie comprise entre le camp du Moulinet et la zone des magasins d'usine.

A Pont-Sainte-Marie, les rues ne sont éclairées que d'un côté, et jusqu'à ces derniers mois, les mâts d'éclairage situés de part et d'autre de cette rue fonctionnaient en même temps. La situation est maintenant régularisée. L'objectif affiché est de réaliser un maximum d'économies d'énergie.

L'effort va d'ailleurs être poursuivi, car la commune a en projet de continuer à changer les systèmes d'éclairage public afin d'obtenir au moins 30% d'économie sur les consommations comme cela a déjà été réalisé sur une partie de la ville.

► Au conseil municipal du 11 décembre 2012

Décision budgétaire modificative numéro 3 :

Il s'agit de procéder à l'ajustement des dépenses et des recettes pour le budget principal 2012.

La décision modificative est la suivante :

Section fonctionnement

Comptes	Chapitre	Dépense	Recettes
739118 (autre reversement de fiscalité)	014	77 457, 00€	
611 (contrats prestations de service)	011	19 000, 00€	
6226 (honoraires)	011	9 401, 68€	
6042 (achat de prestations de service)	011	8 000, 00€	
7458 participations (reversement Grand Troyes éco emballage + attribution service OM fait par la ville)	74		113 858, 68€
TOTAL		113 858, 68€	113 858, 68€

Section investissement

Comptes	Dépense	Recettes
1641-emprunt	9 320, 00€	
00143-maison de quartier	17 000, 00€	
00158-travaux divers de voirie	-360 000, 00€	
1328-subventions non transférables		-360 000, 00€
Travaux bâtiments 2012	- 31 320,00€	
00159-Etudes 2012	5 000, 00€	
TOTAL	-360 000, 00€	-360 000, 00€

19 votes POUR

Ne prennent pas part au vote :

Cathy Plaquevent, Laurent Sindres, Christine Champeaux
Abstentions : Marc Joudelat, Odile Jourheuille, Karim Koulali

• Allègement de TLPE pour les commerçants suite aux travaux du Pont Hubert

Les travaux réalisés cet été à Pont Hubert ont conduit la ville à dédommager les commerçants, dont l'activité a été perturbée par ce chantier. Le maire a proposé d'appliquer à chacun une réduction de la TLPE correspondante à la taxe minimum redevable, soit 126,15€.

Adopté à l'unanimité

• Investissement 2013 : autorisation de mandater avant le vote du budget primitif

Comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut, avant l'adoption du budget, donner l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Adopté à l'unanimité

• Convention générale de partenariat avec le centre social Debussy et versement d'un acompte sur la subvention 2013

Le conseil doit renouveler la convention qui lie la ville et le centre social, et pour permettre au centre de fonctionner, lui verser un acompte de 50 000€, en attendant le vote du budget 2013.

Adopté à l'unanimité

• Acompte sur subvention 2013 au CCAS et à L'ASPSM

Il s'agit d'un acompte sur subvention de 20 000€ au Centre communal d'action sociale, et de 4 000€ au club de football de l'ASPSM. Ne prennent pas part au vote (compte tenu de leur implication dans les associations

concernées.): Pascal Landréat, Annie Hugerot, Jean Michel Palengat, Josiane Ricard, Nicole Barbery, Serge Chanvrin, Cathy Plaquevent, Marc Joudelat (par procuration pour M^{me} Jourheuille)

• Adhésion à l'ARCAD (Agence Régionale de l'Aménagement Durable en Champagne Ardenne)

L'objectif de cette association est de faciliter et accélérer l'émergence de projets durables dans les domaines de la construction, de la rénovation et de l'aménagement. La ville souhaite soutenir les actions de cette association en y adhérant. Le montant est de 500€.

Adopté à l'unanimité

• Reversement conventionnel du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au Grand Troyes

La compétence de la collecte des déchets ménagers a été transférée au Grand Troyes au 1^{er} janvier 2012. De ce fait, tous les contrats se rapportant à ce service ont été transférés. Il convient donc de signer une convention de service partagé, intégrant tous les éléments du transfert, dont le reversement du produit de la taxe au Grand Troyes. Celle-ci s'élève à 400 250 €.

Adopté à l'unanimité

• Mise à jour des tarifs cinéraire et funéraires

Le conseil communautaire du Grand Troyes a décidé de réévaluer les tarifs des concessions au cimetière intercommunal. La ville de Pont-Sainte-Marie se calque donc sur ces tarifs.

Concessions ordinaires	Tarifs 2012	Tarifs 2013	variation
Temporaires (15 ans)	110,50€	111,60€	+0,99%
Trentenaires	306,00€	309,00€	+ 0,98%

Concessions cinéraires	Tarifs 2012	Tarifs 2013	variation
Temporaires (15 ans)	55,25€	55,80€	+0,99%
Trentenaires	153,00€	154,50€	+0,98%

Pour mémoire, s'agissant du colombarium, à la concession, s'ajoute le montant de l'équipement (voir délibération du 27 juin 2002), à savoir :

	équipement	concessions	Montant total 2013
Temporaires (15 ans)	304,90€	55,80€	360,70€
Trentenaires	609,80€	154,50€	764,30€

Adopté à l'unanimité

► Tous nos vœux pour 2013 à toutes et à tous

En ce début d'année, la situation sociale et économique ne s'améliorant pas, un nombre grandissant d'entre-nous ont de plus en plus de difficultés à finir les fins de mois, d'autres perdent leur emploi ou en sont privés...

L'action des Collectivités Territoriales, bien que conditionnée en partie par les choix politiques de l'Etat ont un rôle, très important à jouer auprès de leurs administrés dans cette période. Dans le cadre des responsabilités, elles doivent effectuer des choix et se donner des priorités.

Les Elus de la liste de gauche à Pont-Sainte-Marie ont défendu que dans cette période, il fallait que la commune maintienne toutes les actions de solidarité en direction des Maripontains, voire qu'elle les amplifie.

Nous avons aussi défendu l'idée de valoriser les outils existants, voire d'en développer de nouveaux, qui contribuent à l'amélioration des liens sociaux sur notre commune.

C'est dans cet esprit que nous défendons l'existence du Centre Social associatif avec tous ces moyens pour œuvrer sur la commune.

Nous pensons que dans cette période nous devons donner priorité à l'humain, aux solidarités et au « vivre ensemble ».

Nos idées n'ont pas trouvé d'écho favorable, auprès de la majorité, mais nous continuerons à les porter, « haut et fort » tout au long de l'année 2013.

► Meilleurs vœux !

Toute notre équipe vous souhaite sincèrement une belle année à venir même si ces traditionnels vœux peuvent paraître en décalage avec les difficultés du quotidien que vivent de nombreuses familles.

Nous poursuivrons nos efforts pour faire entendre une voix différente, pour explorer d'autres chemins et pour aller à votre rencontre. Même si les décisions d'aujourd'hui emportent malheureusement notre ville vers un avenir plutôt gris sous ses habits verts, nous gratterons le vernis d'une communication superficielle pour faire apparaître la fragilité de l'équipe en place et de sa politique.

Christine Champeau
Cathy Plaquevent
Laurent Sindrès

Bonne année 2013 à toutes et à tous!

Les élus de la liste de Gauche.
Marc Joudelat
Odile Jourdheuille

Hippo-écolo Services

Le cheval au service du développement durable

Hippo-Ecolo Services
2, rue du croc aux moines
10210 Les Loges Margueron

Tél : 03 25 81 49 22
Mail : he@hippoecolo.fr
Web : www.hippoecolo.fr



► Vie associative

Le Conseil municipal votera en mars prochain son budget pour 2013. Dans celui-ci figurera, comme chaque année, un certain nombre de subventions aux associations.

Sachez dès à présent que vous pouvez venir retirer votre formulaire de demande de subvention auprès du service municipal des associations. Ce document est à remplir, et plusieurs pièces vous seront nécessaires à l'appui de celui-ci, comme par exemple les statuts de votre association, vos comptes, bilan financier 2012 et budget prévisionnel 2013. Date limite de dépôts des dossiers : 10 février.

Il est également à souligner que l'engagement et l'implication de votre association dans l'animation culturelle, sociale ou sportive de la ville est un critère important dans l'attribution possible d'une subvention municipale. Ainsi, le téléthon, le 14 juillet, le repas champêtre, ou encore le parcours du cœur sont des événements qui, à chaque édition, permettent à de nombreuses associations maripontaines de montrer leur savoir-faire.

► « Bien vivre Debussy » : un nouveau journal tous les trois mois

Réalisé par la commune « Bien Vivre Debussy » est un nouveau support d'information, traitant de l'actualité du quartier. Infos, travaux, projets, initiatives, agenda du quartier, et de la ville, sont au sommaire de ce petit journal, dont le premier numéro est paru en octobre dernier.



Lavage PONTOIS

Le **LAVAGE** est notre propre **MÉTIER**



Lavage PONTOIS

3, rue des Sirettes
10 150 Pont-Sainte-Marie
Tél. : 06 63 48 78 75 - Fax : 03 25 40 32 61
Email : lavagepontois@yahoo.fr

OUVERT
7 JOURS / 7